

PROVINCE DE QUÉBEC  
ÉCOLE SECONDAIRE LE TANDEM  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école secondaire Le tandem, tenue le lundi 29 mai 2023 à 18 h30, local 219 et à laquelle sont présents :

<i>Parents</i>	:	Mesdames	Audrey Marcoux Camille Grenier Ève Champagne
<i>Membres de la communauté</i>	:	Monsieur	Loïc Nadeau
<i>Personnel enseignant</i>	:	Madame	Julie Côté
	:	Messieurs	Christian Guillemette Alain Ducharme
<i>Personnel professionnel</i>	:	Madame	Élisabeth Dupuis
<i>Personnel de soutien</i>	:	Madame	Frédérique Giroux
<i>Élève</i>	:	Madame	Élodie Martel
<i>Directeur</i>	:	Monsieur	Hugo Brissette
<i>Sont absents :</i>	:	Mesdames	Caroline Pelletier Marie-Ève Croteau Mélanie Bergeron
	:	Monsieur	Jordan Lefebvre
<i>Directrice adjointe</i>	:	Mesdames	Isabelle Pinette Marie-Pier Boucher

1,00 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum et étant donné l'absence de la présidente Caroline Pelletier, madame Audrey Marcoux déclare ouverte la séance du conseil d'établissement à 18 h 35.

1,01 PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question.

1,02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE10-158-0523

Madame Eve Champagne propose que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

PROVINCE DE QUÉBEC  
ÉCOLE SECONDAIRE LE TANDEM  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

- 1,03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 mars 2023  
CE10-159-0523
- ATTENDU QUE le directeur de l'école a fait parvenir à tous les membres du conseil d'établissement dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Le tandem tenue le 27 mars 2023;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Camille Grenier que conformément aux dispositions de l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le directeur de l'école soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit adopté tel quel.
- Unaniment résolu ADOPTÉ
- 
- 1,04 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 mars 2023
- Aucune question
- 
- 2,00 APPROBATION DE LA PROGRAMMATION DU CALENDRIER DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES  
CE10-160-0523
- Julie Côté présente les activités de la classe des incomparables et des serviables pour le mois de juin.
- Approuvé par monsieur Christian Guillemette
- Monsieur Hugo Brissette dépose le calendrier des activités complémentaires scolaires et parascolaires pour l'année 2023-2024.
- Unaniment résolu ADOPTÉ
- 
- 3,00 APPROBATION DU COURS ECR DANS LA GRILLE MATIÈRE  
CE10-161-0523
- Année sursis : une année supplémentaire pour conserver le cours de Éthique Culture Religieuse avant d'adopter les grilles finales d'évaluation du cours CCQ (Culture, citoyenneté, Québécoise)
- Adopté par madame Julie Côté
- Unaniment résolu ADOPTÉ
- 
- 4,00 RAPPORT DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION
- Madame Élisabeth Dupuis, agente en psycho-éducation donne les résultats au sondage d'intimidation. Toujours la violence verbale la plus dénoncée.
- 
- 5,00 CONSULTATION PEVR
- Monsieur Hugo Brissette présente son plan d'engagement vers la réussite.

**PROVINCE DE QUÉBEC  
ÉCOLE SECONDAIRE LE TANDEM  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

6,00  
CE10-162-0523

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023-2024

Monsieur Hugo Brissette nous donne les explications de la prévision budgétaire de l'année 2023-2024. Le budget s'annonce équilibré.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alain Ducharme que le Conseil d'établissement adopte les prévisions budgétaires pour l'année scolaire 2023-2024. monsieur Christian Guillemette appuie la proposition.

Unaniment résolu

ADOPTÉ

7,00 RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Caroline Pelletier mentionne à monsieur Hugo Brissette par courriel qu'il n'a rien à signaler de la rencontre de Comité de parents aux membres du conseil d'établissement.

8,00  
CE10-163-0523

APPROBATION DU CODE DE VIE 2023-2024

Reporté au 12 juin, code de vie non disponible

9,00 RAPPORT DE LA DIRECTION

9,1 Galas de fin d'année, bal, collation des grades

9;2 Constructions; Topo par monsieur Hugo Brissette positif

9;3 Départ d'Isabelle Pinette, directrice adjointe

10,00 RAPPORT DES ÉLÈVES

Semaine de l'environnement, Journée Zen, Activité de Pâques; chasse aux cocos, Leucan, activités de financement, gala méritas, collation des grades, bal.

11,00 RAPPORT DU PRÉSIDENT

11,1 Présence des membres du CÉ au gala

Si les membres du conseil d'établissement veulent remettre des prix au gala, le signifier à monsieur Hugo Brissette.

12,00 CORRESPONDANCE

Aucune.

13,00 AUTRES SUJETS

Mosaïk : Amené par Camille Grenier. Elle aimerait recevoir des courriels pour les situations particulières ou un appel.

14,00 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance aura lieu le 12 juin 2023 possibilité de restaurant. Monsieur Hugo Brissette nous revient avec une réponse.

**PROVINCE DE QUÉBEC  
ÉCOLE SECONDAIRE LE TANDEM  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

15,00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 8 h 50, madame Audrey Marcoux déclare levée la séance ordinaire du Conseil d'établissement.

---

Mme Caroline Pelletier, présidente

---

Hugo Brissette, directeur